

Monaco, les sports et la philatélie

Didier Rey

Micro-État, longtemps dénoncé comme un paradis fiscal, sujet inépuisable pour la presse *people*, « pays d'opérette » émettant des timbres-poste réputés « attrape touristes », la Principauté de Monaco ne semble en rien un État crédible. Quant aux participations des citoyens monégasques aux compétitions internationales, elles apparaissent tout aussi peu sérieuses au grand public ; aux JO de Londres en 2012, la délégation ne comprenait-elle pas presque autant d'officiels – cinq – que d'athlètes – six – ? Pour ne rien dire du palmarès erratique de ses athlètes.

Dès lors, s'intéresser aux liens qu'entretient la Principauté avec le monde sportif à travers sa philatélie a de quoi surprendre. En fait, si l'on veut bien dépasser cette impression première quelque peu caricaturale et considérer Monaco pour ce qu'il est également, autrement dit un pays minuscule s'étant parfaitement adapté à un environnement géopolitique défavorable jusqu'à se dilater à l'échelle mondiale, alors, s'interroger sur le sport et la philatélie comme des outils au service du rayonnement monégasque ne nous semble pas dénué d'intérêt. Plus encore, ils participent en fait d'une vision politique et économique ancienne et cohérente ; ils justifient parfaitement l'une des formules favorites du gouvernement princier : « Principauté de Monaco. Un rôle à part dans le monde. » Et le site officiel du Gouvernement est encore plus explicite : « Le rayonnement de la Principauté au travers du sport n'est pas le fruit du hasard, mais le résultat d'une politique ambitieuse inspirée par Ses Princes et mise en œuvre par le Gouvernement Princier¹. » Quant au rôle de la philatélie, une fois encore les officiels de la principauté affirmaient clairement sa fonction : « S.A.S. le Prince Rainier III attache un intérêt personnel au timbre, qu'il a défini comme "le premier ambassadeur d'un pays"². »

Le rapide survol qui va suivre ne prétend évidemment pas à l'exhaustivité mais tentera de donner une vision cohérente des rapports entre sport et philatélie monégasques sur le long terme. Pour se faire, nous nous intéresserons, dans un premier temps à la mise en place de la stratégie de visibilité internationale de Monaco à travers le sport puis la philatélie jusqu'en 1949. Dans un second temps, nous nous pencherons sur les transformations intervenues dans les rapports entre les deux partenaires dans le courant des années 1950 et jusqu'au début des années 2000, sans oublier de réfléchir sur les changements économiques et thématiques perceptibles dans les premières décennies du XXI^e siècle.

¹ <http://www.gouv.mc/Action-Gouvernementale/Le-Sport/Les-evenements-sportifs>

² Maurice Boule, Jean Fissore, Georges Majewski et Robert Prat, *Les timbres olympiques de Monaco*, Monaco, Musée des Timbres et des Monnaies, 2000, p.11.

Exister (1861-1949)

Les enjeux des années 1861-1914

Entre 1848 et 1860, la Principauté perdait 90% de son territoire et 83% de sa population ; maigre compensation, lors du traité de 1861 avec la France, Monaco percevait une indemnité de 4 millions de francs. Réduit à sa portion congrue, privé de l'essentiel de ses ressources, l'État monégasque allait pourtant renaître de ses cendres sous la houlette de Charles III, intronisé en 1856, et de François Blanc, créateur de la Société des Bains de Mer en 1862. Dès lors, les transformations économiques et sociales, les avantages fiscaux, « l'invention de Monte-Carlo » et de son Casino, mais également l'industrialisation, transformèrent la Principauté en un pays prospère. Le désenclavement du territoire offrit bientôt des perspectives nouvelles en reliant la Principauté aux grandes villes européennes. Le rayonnement international de Monaco devint également culturel, assurant son succès auprès des architectes, artistes, compositeurs, et écrivains européens. Charles III réinvestit les symboles régaliens, avec l'émission de timbres et monnaies (1885), la création du drapeau, l'introduction de réformes judiciaires et administratives, l'affirmation de la place internationale de Monaco ou la participation aux expositions universelles³. Cette politique fut continuée par son successeur Albert I^{er} (1889-1922) qui, outre ses expéditions océanographiques, fit adhérer Monaco à l'Union Internationale des Télécommunications en 1908.

Albert I^{er} positionna Monaco sur l'échiquier sportif international avec la création d'organismes tel que le Comité olympique monégasque (1907), mais aussi avec la mise en place de nombreuses compétitions comme le Tournoi de tennis, le Championnat de la mer de canots automobiles ou le meeting d'hydravions. Ajoutons-y, à l'initiative de Camille Blanc, l'organisation par l'International Sporting Club de Monaco à la Condamine, le 29 février 1912, de la rencontre de boxe comptant pour le titre de champion d'Europe des poids moyens, entre l'anglais Jim Sullivan et le français Georges Carpentier, qui en sortit vainqueur. Mais, la plus significative demeurait la création d'un rallye automobile. Ce dernier symbolisait parfaitement les enjeux de cet investissement sportif autant pour des raisons économiques – étaler et diversifier la saison touristique – que de représentation – intégrer les instances automobiles internationales, en l'occurrence la FIA, et affirmer la place de Monaco sur la scène internationale. En janvier 1911 se déroula le premier Rallye de Monaco. Par la suite, cette épreuve de tourisme évolua en une véritable compétition sportive de plus en plus réputée et prit le nom de Rallye de Monte-Carlo pour des raisons de promotion touristique⁴. En revanche, l'aspect plus politique fut un échec : la Fédération refusa l'adhésion de la Principauté au prétexte que la compétition ne se déroulait pas sur son territoire.

La production philatélique ne reflétait en rien cet investissement sportif. Il est vrai que, avant 1914, aucun pays ne représenta ce thème sur ses timbres. Monaco ne dérogea pas à la règle.

Persévérer malgré tout 1918-1949

En 1918, le souverain signa un traité instaurant la protection française sur la Principauté ; ce qui ne manqua pas de susciter des troubles politiques, face à cette perte de

³ Marieke Polfliet, «Thomas Fouilleron - *Histoire de Monaco* (Marieke Polfliet)», *Cahiers de la Méditerranée* [En ligne], 83 | 2011, mis en ligne le 15 juin 2012, consulté le 04 janvier 2014. URL : <http://cdlm.revues.org/6322>

⁴ Jean-Christophe Gay, « Nécessité fait loi. Le développement touristique de la Principauté de Monaco », In *Espace géographique*, Tome 27 n°2, 1998, p.177, http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/spgeo_0046-2497_1998_num_27_2_1146, consulté le 5 janvier 2014.

souveraineté à l'encontre de la politique suivie jusqu'alors qui montrait ainsi ses limites. Afin de tenter de désamorcer la crise politique, le palais présenta plusieurs demandes d'adhésion à la SDN⁵ ; en vain.

En revanche, sur le terrain sportif, l'engagement de la principauté ne se démentit pas et prit une triple direction. La première avec la participation des athlètes monégasques aux JO d'été dès 1920⁶ ; à Paris en 1924, Julien Médecin remporta la médaille de bronze au Concours d'art (projet de stade), la seule jamais remportée par Monaco. Dans la même logique, l'inscription en championnat de France de football de l'AS Monaco amena la création d'une enceinte sportive bâtie en 1939, le stade Louis II. La deuxième résida dans l'organisation, sous le patronage monégasque, de nouvelles compétitions à l'image du Grand Prix automobile créé en avril 1929 à l'initiative d'Anthony Noghès, fils du président de l'Automobile club, et du Prince Louis II ; en 1931, la victoire revint au pilote monégasque Louis Chiron. La troisième, enfin, consista à accueillir des compétitions internationales, comme le 1^{er} Meeting international d'éducation physique féminine en avril 1923 – donnant de la principauté une image progressiste, bien éloignée de la réalité – ou, en août 1939, des VIII^e Jeux universitaires internationaux (JUI).



Ce fut à l'occasion de la construction du stade Louis II puis des JUI que, pour la première fois, le sport et la philatélie se rejoignirent en principauté⁷. En effet, sur le modèle de ses voisins français et italiens, organisateurs de compétitions internationales entre 1924 et 1938, Monaco émit, le 23 avril 1939, un timbre représentant la nouvelle enceinte et, le 14 août suivant, une série de cinq figurines reprenant le même motif mais avec une légende différente pour les JUI. Les motivations apparaissaient identiques à celles de ses prédécesseurs et voisins. D'une part, l'aspect économique ne saurait être négligé, notamment pour la première émission, d'une valeur de 10 francs, ne correspondant à aucun tarif postal, et visiblement destinée aux collectionneurs, milieu relativement restreint mais souvent fortuné. En revanche, les timbres des JUI avaient une réelle valeur d'affranchissement, les trois premiers pour le courrier local, les autres pour les envois internationaux. D'autre part, l'aspect politique ne saurait être sous-estimé. Certes, point d'hymne au régime en place ici, comme cela avait été le cas pour les timbres italiens de 1934, mais un rappel de la capacité de l'État monégasque à se positionner sur la scène sportive internationale comme acteur à part entière et à réaliser des infrastructures modernes ; les tarifs retenus permettant de le faire savoir aux delà des frontières. En 1948,

⁵ Jean-Rémy Bézias, «La France et l'intégration internationale de la principauté de Monaco (1918-1939)», *Guerres mondiales et conflits contemporains*, 2006/1 n° 221, p. 94. DOI : 10.3917/gmcc.221.0093

⁶ Sauf en 1932.

⁷ La totalité des timbres reproduits dans cet article sont issus d' YVERT ET TELLIER, *Catalogue des timbres-poste de Monaco et des Territoires français d'outre-mer*, tome 1, Amiens, Yvert et Tellier, 2014, à l'exception des deux derniers venant de notre collection personnelle.

la principauté récidiva en émettant un timbre pour les JO d'hiver de Saint-Moritz – bien qu'aucun athlète monégasque n'y participa – et huit pour les JO d'été de Londres.

La thématique en demeurait banalement sportive, montrant quelques athlètes en action, s'inspirant, pour le timbre à 2 francs, du discobole de Myron afin d'affirmer la continuité des Jeux depuis l'Antiquité, vieux mythe sportif si il en est ; comportant même une erreur en représentant un tennisman alors que cette discipline avait disparu des épreuves olympiques depuis 1924. Du reste, le ton général évoquait plutôt le dilettantisme sportif et touristique du début du siècle que la compétition sportive. Cette première série olympique, émise le 12 juillet, quinze jours avant l'ouverture des JO, ne contribua pas, à la différence de ce qui pouvait se faire ailleurs, au financement du déplacement des sportifs monégasques sur les bords de la Tamise ; elle n'en comportait pas moins un caractère spéculatif évident. En effet, une seule valeur correspondait à un tarif postal ; situation encore plus nette pour la figurine consacrée aux JO d'hiver de Saint-Moritz mise en vente dans les bureaux de poste...cinq mois après la fin des épreuves ! Il n'en demeurait pas moins vrai que, pour la première fois dans l'histoire postale du pays, le tiers de la production annuelle de timbres-poste avait un caractère sportif. Cette évolution consistant à considérer les émissions philatéliques sous un jour de plus en plus économique devait se poursuivre et s'amplifier avec l'accession au pouvoir du prince Rainier III en 1949.



Le triomphe relatif de la philatélie sportive **De la croissance au recul (1950-1989).**

La politique suivie par Rainier III s'inscrivait à la fois dans la continuité de celle des ses prédécesseurs – l'affirmation de la souveraineté monégasque avec l'ouverture d'une ambassade à Paris, en 1977, par exemple – et en rupture avec celle-ci en transformant Monaco en une place financière *off shore* de taille mondiale. La principauté continua parallèlement son intégration dans les instances internationales⁸.

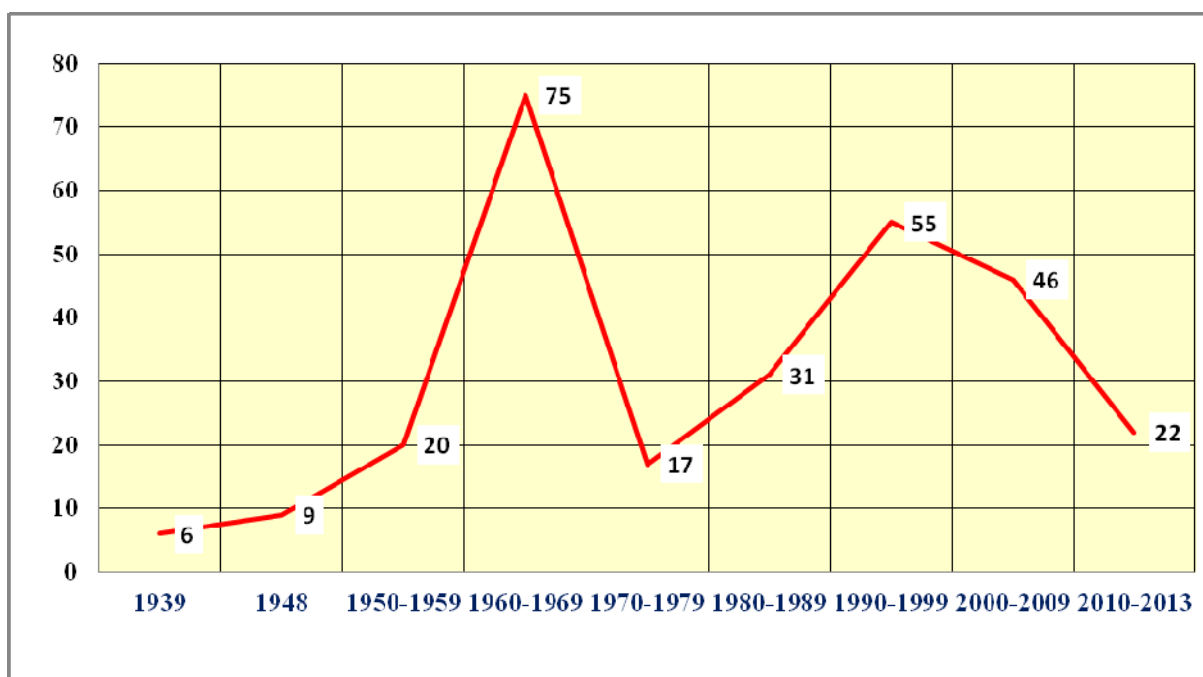
Dans le domaine sportif, les ambitions monégasques se concrétisèrent dans les trois domaines précédemment évoqués. Concernant la participation aux compétitions internationales, Monaco envoya des athlètes aux JO d'hiver à compter de 1984 et le prince héritier Albert lui-même fut membre de l'équipe de bobsleigh entre 1988 et 2002⁹ ; en revanche, les éditions de 1956 et de 1980 des JO d'été furent boycottées pour des raisons politiques évidentes. L'inscription régulière aux Jeux Méditerranéens dès 1955 et aux Jeux des Petits États d'Europe (JPEE), depuis 1985, relevait de la même logique. Ensuite, la

⁸ Croix Rouge 1948, UNESCO 1949, CIO 1953, UPU 1955, ONU 1993, Conseil de l'Europe 2004.

⁹ Suivant en cela une tradition des têtes couronnées européennes ; on songera à Harald, prince héritier de Norvège, représentant son pays dans plusieurs compétitions de yachting et porte-drapeau de la délégation aux JO de Tokyo en 1964.

poursuite de « La promotion de la Principauté en tant que carrefour international du sport [et] l'organisation de manifestations sportives prestigieuses telles que : Le Meeting International d'Athlétisme Herculis, le Meeting International de Natation, l'Open de Tennis de Monte-Carlo [ou encore] le Jumping International de Monte-Carlo¹⁰.» Le tout complété par l'accueil de grandes compétitions telles, par exemple, les JPEE en 1987 et 2007 ou le Grand Départ du Tour de France en 2009 ; sans oublier le passage de la flamme olympique en 1968. Nonobstant l'installation des sièges de fédérations internationales à l'image de la Fédération Internationale d'Athlétisme Amateur (IAAF), de l'Association du Tennis Professionnel (Zone Europe), de l'Union Motonautique Internationale ou encore de l'Union Internationale de Pentathlon Moderne et Biathlon¹¹.

Philatéliquement parlant, quelles furent les répercussions de cette politique tous azimuts ? Elles se traduisirent presque immédiatement par une augmentation considérable des émissions en relation plus ou moins directe avec les orientations sportives monégasques. De neuf timbres pour les années quarante, on passa à vingt dans la décennie suivante pour culminer à 75 dans les années 1960. Au total, en deux décennies (1950-1969), la moyenne annuelle s'établissait aux environs de 25% des émissions¹². Ceci dit, certains millésimes se révélèrent quasi totalement voués aux sports : ainsi, en 1953, 1963 et 1967, la moitié au moins des émissions leur fut consacrée ; le maximum fut atteint en 1964 avec 73%. D'autres, en revanche, furent vierges de toutes productions (1965 et 1969 par exemple).



Nombre de timbres monégasques consacrés aux sports 1939-2013*

¹⁰ <http://www.gouv.mc/Action-Gouvernementale/Le-Sport/Les-evenements-sportifs>

¹¹ *Ibid.*

*D'après YVERT ET TELLIER, *Catalogue des timbres-poste de Monaco et des Territoires français d'outre-mer*, *op. cit.*

¹² En ne prenant en compte que les années avec des sujets sportifs ; si l'on retient comme critère la totalité des années concernées, la moyenne chute à environ 11%.



Jusqu'à l'orée des années 1960, les sujets en relation avec la Principauté dominaient (Rallye de Monte Carlo et Grand Prix automobile), réduisant néanmoins le sport strictement monégasque à sa portion congrue avec cependant des sujets significatifs (doublé coupe-championnat de France de l'AS Monaco en 1963.) Par la suite, les sujets internationaux s'imposèrent, en tout premier lieu les JO avec de longues séries et, dans une moindre mesure, le football hors Coupe du Monde ; ces deux thématiques rassemblant plus de 60% des émissions sportives de la période, l'aviation et l'automobile suivaient avec 10% chacune. Sans oublier la timbrification de quelques personnages célèbres tels Roland Garros ou Pierre de Coubertin.

La décennie 1960 fut également celle de la production de séries clairement destinées aux collectionneurs, ainsi en fut-il lors du 25^e anniversaire du Grand Prix automobile en 1967. Certes, plus de la moitié des 14 timbres avait une réelle utilité postale, pour autant, en 1961, le 50^e anniversaire du Rallye n'avait donné lieu qu'à l'émission d'une seule figurine. Si la philatélie monégasque s'attachait à vanter les orientations politico-sportives du Palais, elle n'en répondait pas moins à des préoccupations strictement économiques dont le développement de la philatélie thématique n'était pas la moindre. Cette dernière proposait de s'intéresser non plus au pays émetteur et à la place du timbre dans son histoire postale, mais au sujet de l'illustration portée par le timbre ; le succès fut rapide.



En conséquences, de nombreuses administrations postales, dont celle de Monaco, adaptèrent leurs programmes annuels pour inclure des thèmes fort prisés des philatélistes, dont le sport n'était pas le moindre. Nonobstant le rajeunissement des collectionneurs à un moment, les « Trente glorieuses », où le niveau de vie des populations s'élevait, en particulier dans le monde occidental. La seconde raison tenait à l'attrait touristique de ces émissions, facilement disponibles en Principauté et pouvant jouer le rôle de souvenirs à petit prix comme en témoignaient la présence régulière dans ces séries de valeurs comprises entre 1 et 5 centimes, le caractère particulièrement « neutre » et agréable des représentations ; nonobstant un réel pouvoir d'affranchissement puisque toutes les valeurs pouvaient être utilisées seules ou en combinaison. On comprend mieux, dès lors, la longue

série sur le 100^e anniversaire de la création du football (12 timbres), ou celle commémorant les 50 ans du meeting d'hydravions de 1914 (15 timbres).



Le début de la décennie 1970 marqua un net ralentissement de la production et, à l'exception de 1972, aucune émission sportive ne fut enregistrée en une demi-douzaine d'années (1970-1975). Par la suite, la moyenne se situa aux alentours de 8% ; les années 1980 confirmèrent la tendance – environ 7% – même si la production redevint quasiment annuelle. Les sujets de la thématique internationale, en revanche, se diversifièrent quelque peu avec l'apparition, à compter de 1978, de timbres consacrés à la Coupe du monde de football, bien que la Principauté ne fut pas membre de la FIFA. Les JO demeurèrent cependant dominants, et le boycott de ceux de 1980 n'empêcha pas la traditionnelle émission quadriennale. Pour les deux autres thématiques, aucune évolution significative n'était perceptible, l'évocation du Grand Prix et du Rallye demeurant les seules présentes. Quant aux émissions concernant les sports proprement monégasques, elles s'attachèrent quasi uniquement à la réalisation du nouveau stade Louis II à Fontvieille, inauguré en 1985, preuve du dynamisme de l'État en la matière, ce que, du reste se plaisaient à rappeler régulièrement les sites du gouvernement : « Le lieu lui-même est propice à la pratique du sport grâce à des installations de premier choix [...] un programme de grands travaux a permis de doter la Principauté d'équipements sportifs de pointe conçus tant pour la population locale que pour l'organisation de compétitions de haut niveau.¹³ »

Les raisons de ce recul étaient probablement à rechercher dans la prolifération des pays émetteurs, notamment des PMA et les pays socialistes, inondant le marché philatélique de productions thématiques – notamment sportives – souvent de mauvaise qualité. Le danger de voir la philatélie monégasque assimilée progressivement à ces derniers était réel et ne correspondait en rien à l'image que la principauté voulait renvoyer d'elle ; même si la qualité graphique ne fut jamais prise en défaut puisqu'elle constituait l'un des éléments de promotion hautement revendiquée : « Les timbres [...] ont toujours fait l'objet d'un soin particulièrement attentif, comme une épreuve morale et technique pour les concepteurs et les graveurs. Ils permettent d'apprécier toute une tradition philatélique [...] sur laquelle repose et se développe la réputation des timbres de Monaco¹⁴. » La comparaison avec d'autres territoires équivalents aux productions plus sages, – on songera ici au Liechtenstein ou à Andorre – ne plaidait pas forcément en faveur de Monaco ; dès lors, les sports firent aussi les frais de cette réorientation, montrant par là-même le caractère fragile de la percée des années 1960, tout autant que les liens inconstants entre la politique sportive et sa traduction philatélique.

¹³ <http://www.gouv.mc/Action-Gouvernementale/Le-Sport/Les-evenements-sportifs>

¹⁴ Maurice Boule, Jean Fissore, Georges Majewski et Robert Prat, *Les timbres olympiques de Monaco*, op.cit., p.13.

La stabilisation des années 1990 et les nouvelles orientations des années 2000.

Les années 1990 furent celles de la stabilisation et du recentrage quantitatif ; désormais la moyenne annuelle d'émissions à caractère sportif s'établissait aux alentours de 10% ; inutile de préciser que, en aucun cas, les représentations des sujets ne prêtaient à polémique et que la plus stricte neutralité s'imposait, correspondant parfaitement à l'image de la principauté comme « havre de paix » et du caractère « apolitique » du sport.



La thématique internationale se maintint dans l'optique précédente où la Coupe du monde de football et les JO se taillèrent, une fois encore, la part du lion. Ces compétitions les plus populaires offraient une caisse de résonance économique qui ne pouvait être négligée à la condition expresse d'en limiter strictement les parutions ; ainsi, les commémorations olympiques – outre le fait qu'elles correspondaient strictement aux événements à l'encontre de ce que faisaient nombre de pays –, cédèrent-elles la place à une ou deux émissions, voire à un bloc feuillet, guère plus, ayant tous une utilité postale ; on était loin des séries des années 1950-1960. Pour autant, les nouvelles préoccupations du Palais en matière sportive n'étaient pas absentes. L'investissement de la principauté dans les domaines de la lutte contre la violence sportive ou des rapports du sport avec les médias trouvèrent à s'exprimer par le timbre-poste en 1998 et 1999. De même, le souci de se positionner en faveur des pratiques handisports aboutit à l'émission de quelques timbres à l'occasion des Jeux Paralympiques. Si la participation sportive proprement monégasque restait limitée – tout au plus pouvait-on signaler les timbres de Champion de France de l'ASM en 1997 et 2000 –, en revanche, la thématique concernant les compétitions organisées en principauté voyait l'émergence d'émissions commémoratives quasiment absentes de la décennie précédente, sans oublier la création de nouvelles compétitions comme le Prix automobile de formule 3000. Ce recentrage sur la Principauté correspondait à une nouvelle politique philatélique ayant fait le choix de privilégier cette thématique tout en accentuant l'idée d'un pays voué aux sports depuis les origines de ce dernier : « Le sport est en Principauté une véritable tradition et une passion, portée par son Prince Souverain et toute la population¹⁵. » Le choix ne se révéla pas forcément judicieux financièrement – bien qu'il correspondît aux recommandations de l'UPU en la matière – puisque les recettes de

¹⁵ <http://www.gouv.mc/Action-Gouvernementale/Le-Sport/Les-evenements-sportifs>

timbres-poste passèrent de 6,27 millions d'euros en 1992 à 5,27 millions en 1999¹⁶. Il est vrai que la décennie demeurait marquée partout en Europe par un recul de l'utilisation du timbre-poste au bénéfice de nouveaux produits, ainsi qu'à la diminution du nombre de collectionneurs ; de plus, les mutations socio-culturelles affligèrent bientôt la philatélie d'une image de loisirs pour seniors, nécessitant de la part des administrations postales une redéfinition thématique où les sports n'apparaissaient pas nécessairement comme un élément favorable.

Les premières décennies du XXI^e siècle confirmaient la tendance quantitative des années précédentes avec une moyenne de 10 à 12% de timbres à caractère sportif ; quelques millésimes se montrèrent plus prolifiques tout en demeurant limités (16,39% en 2009 ; 14,28% en 2013). Désormais, les trois thématiques s'équilibraient sensiblement en nombre de timbres-poste. En termes économiques, les recettes ne cessèrent de baisser jusqu'en 2008, où elles amorcèrent un timide redressement passager, elles se stabilisèrent finalement autour de 3 millions d'euros, soit moitié moins qu'en 1992. Le recul des ventes, passées en une vingtaine d'années (1992-2012) de 5,22 millions de timbres à seulement 2,6 millions, indiquait assez la morosité du marché tout autant que le caractère assez vain de la politique suivie car, dans le même temps, la valeur faciale des timbres émis était passée de 44,77 € à 59,68 €¹⁷. Pour autant, la tendance commémorative s'accrut au point de devenir, depuis 2007, quasiment la seule représentée et pas seulement pour les sports.

Ce n'était donc visiblement pas du côté de l'économie qu'il fallait chercher les raisons de cette politique mais bien dans une instrumentalisation particulière des sports philatéliques. L'accession au trône d'Albert II (2005) vit l'inscription de la thématique au calendrier annuel des émissions, probablement en rapport avec son passé de sportif et sa place dans les instances internationales, renforçant encore l'image que le pays voulait donner de lui-même : « Par sa présence reconnue au sein du Comité International Olympique, S.A.S. Le Prince Albert II de Monaco participe à l'image du sport du XXI^e siècle¹⁸. » Du reste, en 1992, pour la première fois de son histoire, un timbre de Monaco fut consacré au bobsleigh alors que le prince héritier était membre de l'équipe monégasque de cette discipline ; timbrification rééditée en 2003. Les capacités organisationnelles de la principauté n'étaient pas oubliées et, en 2007, un timbre célébrait les XII^e JPEE qui s'y tinrent cette année-là, nonobstant le traditionnel Rallye ; pas plus que son rayonnement international avec une émission concernant le Grand Départ du Tour de France en juillet 2009. On notera, en passant, que, en 2002, comme un clin d'œil à ces rapprochements entre philatélie et sport, le prix décerné par l'ASCAT, acronyme anglais de l'Association internationale des éditeurs de catalogues de timbres-poste, albums et magazines philatéliques, le fut à... Luis Figo, joueur du Real de Madrid.

Mais il y avait plus encore : c'était désormais en gardienne de la mémoire du sport que s'élevait la philatélie monégasque, du moins d'une certaine mémoire préférentiellement liée aux pratiques élitistes et aux sports mécaniques ; sans être pour autant exclusive. Ainsi furent célébrés, entre autres, le centenaire du *Giro* (Tour d'Italie), celui d'Indianapolis, du Tournoi des Cinq nations ou encore le 75^e anniversaire de la première Coupe du monde de football.

Certaines figures historiques eurent droit de nouveau à une timbrification à l'image de Louis Blériot et de Pierre de Coubertin et celles inédites de Juan Manuel Fangio et d'Ayrton Senna, image de l'excellence sportive et de l'excellence tout court à l'instar de ce que voulait représenter la principauté. Mémoire du génie inventif des hommes également avec la Maserati 250 F ou le voilier *Tuiga*. Mémoire des Hommes, mémoire des compétitions,

¹⁶ Chiffres arrondis ; <http://www.imsee.mc/Actualites/Monaco-en-chiffres-edition-2013>, Economie, p.79.

¹⁷ *Ibid.*.

¹⁸ <http://www.gouv.mc/Action-Gouvernementale/Le-Sport/Les-evenements-sportifs>

mémoire du matériel se trouvaient ainsi unis par le biais de la philatélie. Mais, le tout sans oublier le regard vers le futur, Monaco comme lieu d'innovation par excellence, ainsi qu'en témoignait l'émission d'un timbre-poste sur la première voiture de sport électrique présentée en principauté en 2005.



La véritable nouveauté, néanmoins, résidait dans une mise en avant de clubs ou de structures proprement monégasques qui n'avaient pratiquement jamais fait l'objet auparavant d'une quelconque commémoration tels le Club alpin monégasque, La Carabine de Monaco ou encore L'Escrime et le Pistolet de Monaco.



Concernant cette insistance nouvelle sur le tir et l'escrime, peut-être fallait-il y voir également un hommage indirect aux compétiteurs olympiques monégasques, longtemps présents dans ces seules disciplines. Du reste, la première athlète représentant la principauté fut Fabienne Pasetti, au tir à la carabine à air comprimé, lors des JO de Séoul en 1988. En revanche, on ne peut manquer de remarquer, pour l'instant, certaines limites dans cette réappropriation ; ainsi, Julien Médecin, le médaillé des JO de 1924, n'eut jamais droit à la moindre figurine, pas plus que Louis Chiron qui remporta le Grand Prix en 1931. Le seul athlète monégasque à avoir eu les honneurs du timbre-poste demeure à ce jour... le Prince Albert II, à l'occasion du vingtième anniversaire d'un challenge d'escrime portant son nom (2006).

Cette sorte de « retour aux sources » sportives de la principauté ne pouvait être totalement dissociée d'une forme d'affirmation politique et « identitaire », perceptible surtout depuis une vingtaine d'années, mais de manière plus visible au cours de la décennie écoulée ; sans que cela ne remît évidemment en rien en cause le caractère particulièrement extraverti de la société et de l'État monégasques. Cette affirmation présentait un double visage : d'une part, celui tourné vers l'intérieur. En effet, bien que, comme le rappelait l'article 8 de la Constitution « La langue française est la langue officielle de l'État¹⁹ », on ne pouvait manquer de remarquer l'insistance mise, de-ci delà, sur l'utilisation de la langue

¹⁹ Constitution du 17 décembre 1962 modifiée par la loi n° 1.249 du 2 avril 2002 <http://www.gouv.mc/Gouvernement-et-Institutions/Les-Institutions/La-Constitution-de-la-Principaute>

monégasque dans l'espace public, tels les transports en commun ou la toponymie urbaine²⁰, sans oublier l'existence du *Giru de Natale*, une course pédestre de 10 kms, dont l'édition 2013 rassembla quelque 2 200 participants²¹. En 2012, pour la première fois, la langue monégasque fit son apparition sur les timbres-poste, du moins sur les bords de feuille. D'autre part, celui regardant vers l'extérieur. Plus généralement, cela s'inscrivait dans une politique d'affirmation de l'État monégasque sur la scène internationale, dans la lignée de celle prônée autrefois par Albert I^{er}, et dont la renégociation des accords avec la France en 2002 – suivie d'une réforme constitutionnelle –, ainsi que la création d'un Département des Relations extérieures en 2005 demeuraient les exemples les plus frappants.



En conclusion de cette brève étude, si l'utilisation de la philatélie sportive monégasque à des fins d'affirmation internationale ne saurait surprendre, on notera cependant son caractère particulier, affirmé progressivement depuis la fin des années 1970 où les impératifs économiques qui guidèrent, un temps, le choix des émissions, s'inclinèrent finalement devant des préoccupations plus prestigieuses et plus « identitaires » de la principauté ; en cela les timbres sportifs de Monaco présentaient incontestablement une originalité en Europe où les préoccupations de l'État avaient presque partout cédés le pas aux impératifs économiques.

²⁰Communiqué de presse du 2 juillet 2013, <http://www.gouv.mc/Action-Gouvernementale/La-Culture/Actualites/Les-bus-de-la-CAM-s-affichent-en-monegasque>

²¹ Organisée depuis 1994 par l'association sportive de la Sûreté Publique de Monaco, communiqué de presse du 16 décembre 2013, <http://www.gouv.mc/Action-Gouvernementale/Le-Sport/Actualites/Record-de-participation-pour-le-Giru-de-Natale>